



# Le Courrier des Éleveurs

Octobre 2023



© Coll. Privée

## Dans ce numéro :

- Dans les régions
- AFAC, Anglo-Course, Ancco
- Retour sur l'Assemblée Générale
- Sanitaire
- Juridique
- Adhérents à l'honneur
- Palmarès



**#RACEANDCARE**  
**#VIVELELEVAGEFRANÇAIS**  
**#BREEDINFRANCE**

16 bis quai de Stalingrad  
92100 Boulogne Billancourt  
Tél.: 01 47 61 06 09

[info@federationdeseleveursdugalop.fr](mailto:info@federationdeseleveursdugalop.fr)

[www.federationdeseleveursdugalop.fr](http://www.federationdeseleveursdugalop.fr)





## Edito de Loïc Malivet



# Le Courrier des Éleveurs

## Calendrier

### “ CHERS ADHÉRENTS,

Vous avez élu au printemps dernier un nouveau Comité, dont 1/3 des membres fait son entrée dans cette instance, parmi eux de nombreux ambassadeurs de la jeune génération d'éleveurs. J'adresse mes félicitations à ce nouveau Comité qui siègera jusqu'au printemps 2027 pour cette volonté d'engagement, et mes remerciements chaleureux à l'ancien pour le temps et l'énergie déployés au cours des 4 années écoulées. Son action a été essentielle dans bien des domaines.

Elu à la tête de la Fédération pour un 4<sup>ème</sup> mandat de 4 ans, je vous remercie de cette confiance renouvelée. Vous savez que je n'aurai de cesse de défendre l'ensemble de nos éleveurs, de nos élevages, dans leur grande diversité. Cette diversité qui fait toute la force et la richesse de notre Fédération. Je m'y suis engagé, ce sera pour moi un mandat de transition et de transmission, mais aussi de la poursuite de notre développement pour accentuer notre influence et le poids de nos travaux.

Dans un monde où on a parfois l'impression que beaucoup de choses s'effondrent, on peut saluer la stabilité de notre Fédération et de ses adhérents : le nombre de naissances varie peu, les victoires en courses, dans des épreuves black type, atteignent un beau niveau, des jeunes s'installent, assurant un renouvellement des générations d'éleveurs et apportant des méthodes de travail et une vision innovantes.

Ceci ne peut que nous encourager à poursuivre dans la voie empruntée au cours du précédent mandat qui a vu certaines de nos actions couronnées de succès.

Rappelons notamment, en quelques mots :

- Le maintien de la saison de monte pendant le Covid. Grâce au protocole que nous avons mis en place, et qui a été respecté par les étalonniers, il a été possible de saillir des juments en France en 2020. Grâce à cela des foals sont nés en 2021, ce sont les 2 ans d'aujourd'hui. Sans cette saison de monte nous aurions perdu une génération de chevaux. Vous mesurez les incidences que cela aurait eu sur l'économie de notre filière, votre économie.
- L'obtention du taux réduit de TVA applicable aux activités liées à la reproduction, ceci plaçant les chevaux dans le domaine agricole. Cette victoire, après des années de travail, a été remportée à travers la filière cheval que j'ai plaisir de présider.
- Un protocole vaccinal mis en place en collaboration avec France Galop et grâce à notre Présidence du Stud book, protocole qui permet un suivi vaccinal du cheval tout au long de sa vie. Le gain en matière de sécurité sanitaire est inestimable.
- La création d'une commission Bien-être Equin, menée par Aliette Forien pendant 4 ans et dont les travaux, notamment sur l'utilisation de la cravache, sont d'une importance capitale. Soulignons aussi que la Fédération est un soutien d'ADDP de la première heure, la reconversion de nos chevaux étant pour tous un véritable sujet de préoccupation.
- La production de films promouvant et expliquant notre activité, notre élevage et notre système, visant à sensibiliser le grand public et les élus au poids économique et à la qualité sanitaire, technique et environnementale de notre filière.
- La mise en ligne du Répertoire des Etalons et l'accès gratuit à la version numérique et à la version papier pour l'ensemble des éleveurs.

### • 17-21 Octobre

Vente de yearlings, Arqana, Deauville

### • 18 Octobre

Equirencontres  
« spécial Galopeurs », Arqana, Deauville

### • 8 novembre

Vente 100 % obstacle, Osarus, Le Lion d'Angers

### • 10 novembre

Gala de l'ASSELCO, Vitry

### • 11 et 12 novembre

48H de l'Obstacle, Auteuil

### • 18 novembre

Vente de yearlings, Arqana, Deauville

### • 20-23 novembre

Vente d'Automne, Arqana, Deauville

### • 26 novembre

Autumn Meeting, EFTBA, Newmarket

### • 8 décembre

Gala de l'Élevage, Les Franciscaines, Deauville

### • 9 au 12 décembre

Vente d'élevage, Arqana, Deauville

- L'influence que nous avons développée à France Galop à travers mes vice-présidences, notre présence dans toutes les instances de la société-mère et des structures qui lui sont liées (Fonds Eperon, FNCH...). Nous avons par exemple contribué à la révision de la Gouvernance de France Galop avec limitation à 3 du nombre de mandats consécutifs et report de la limite d'âge à 76 ans.

Ces succès sont certes de véritables motifs de satisfaction mais il reste encore beaucoup à accomplir, chaque mandature amenant son lot de nouveaux défis. Qu'il s'agisse des dossiers en cours ou des projets, les tâches ne manquent pas. Citons par exemple :

- **La fiscalité** : Nous mettons tout en œuvre pour obtenir le taux réduit de TVA sur les ventes et les pensions.
- **Le sanitaire** : il reste une priorité pour que nous puissions poursuivre notre activité. La vaccination, la recherche sur les maladies, l'harmonisation sanitaire au niveau européen font l'objet d'un investissement constant.
- **La promotion** : elle doit être poursuivie, accentuée. Aussi cette année 4 nouveaux films ont été produits. Deux sont disponibles sur les réseaux sociaux, vous verrez les deux autres avant début septembre. Je ne peux que vous encourager à les visionner et les partager.
- **La formation** : notre action se situe à deux niveaux : nous poursuivons notre réflexion avec l'AFASEC sur les programmes à proposer pour pallier au déficit de personnel dans les haras. En collaboration avec l'IFCE, des modules de formations répondant aux besoins des éleveurs ont été mis en place.

- **À France Galop** : notre présence dans les différentes instances a constitué un réel bénéfice pour l'élevage. Il faudra conserver cette influence, la développer. Par ailleurs nous resterons vigilants sur le respect de la réforme de la gouvernance de la société-mère.

La dimension internationale ne peut être négligée et nous occupons une place de choix à l'EFTBA et l'ITBF, faisons valoir le modèle français et les atouts de notre élevage. La France est aujourd'hui enviée et citée en exemple en matière sanitaire par de nombreux pays d'élevage, notamment pour son protocole vaccinal, elle sera bientôt copiée.

Dans une Europe qui régresse depuis 10 ans, la France est le seul pays stable en termes de naissances, d'allocations, car seul à s'appuyer sur un système reposant sur le PMU, une distribution juste des allocations et des primes.

Nos atouts sont nombreux. Mettons-les à profit pour améliorer la compétitivité de nos chevaux au plus haut niveau et pour développer le propriétéariat.

L'année 2023 est particulièrement chargée pour notre Fédération puisqu'aux dossiers et travaux courants viennent s'ajouter nos élections internes, le déménagement de nos bureaux, les élections à France Galop et la campagne électorale qui précède ces élections.

Nous préparons nos arguments de campagne que vous découvrirez sous peu.

Bien évidemment nous comptons sur vous pour soutenir la liste de la Fédération des Éleveurs et ses listes régionales. Nous espérons que vos voix nous hisseront nombreux dans les instances qui siégeront à France Galop pour les 4 prochaines années.

La Fédération doit garder sa place sur l'échiquier national et international, vous pouvez l'y aider.

**Loïc Malivet,**  
Président

#### REMISE DE MÉDAILLE DU MÉRITE AGRICOLE

Le Président de la Fédération des Éleveurs du Galop, Loïc Malivet, a été fait Chevalier dans l'ordre du Mérite Agricole lors de l'Assemblée Générale de la Fédération le lundi 21 août. La médaille lui a été remise par l'ancien Président du PMU et de France Galop Bertrand Bélinguier, Officier de la Légion d'Honneur et du Mérite Agricole. Félicitations Président !







KALINE D'VIALETTES ©Robert Polin

**OSARUS :**

La toute 1<sup>ère</sup> Breeze-up Pur-Sang Arabes organisée par Osarus au mois d'avril dernier révèle « Kaline D'Violettes » première gagnante issue de cette vente inédite !

Cette fille d'AF ALBAHAR, élevée par M. Jean-Pierre Raynal au Haras des Violettes, était présentée par Mme Elizabeth Bernard et adjugée pour la somme de 33 000 € à la société d'entraînement Gaël Lemer. Lors de sa victoire, le 18 Août dans le Prix Djourman sur l'hippodrome de La Teste - Bassin d'Arcachon, elle fait briller les couleurs d'un nouveau propriétaire SAIF BAKHEET SAIF MURSHED ALMARAR, et offre une 2<sup>ème</sup> victoire Pur-Sang Arabe pour son entraîneur Gaël Lemer.

Cette performance démontre l'intérêt certain d'une vente Breeze-Up en début d'année avec une catégorie de chevaux « prêts à l'emploi » !

Nous espérons que cette mise en valeur attirera vendeurs et acheteurs pour une 2<sup>ème</sup> édition en 2024.

**PLUSIEURS TEMPS FORTS SUR L'HIPPODROME DE LA TESTE CET ÉTÉ :****» Lundi 3 Juillet :**

Les meilleurs chevaux se sont donnés rendez-vous lors de la journée « Sheikh Mansoor Festival » avec en tête d'affiche, le Sheikh Mansoor Festival-Criterium des Pouliches (femelles 4+, 1900 m) promu Gr1 PA en 2022 et le Sheikh Mansoor Festival-Coupe du Sud-ouest Gr3 PA (4+ 1900 m). Environ 80 personnes, adhérents, professionnels et sponsors de la filière Pur-Sang Arabes se sont retrouvées sur la terrasse panoramique pour partager un moment de convivialité.

**» Dimanche 30 Juillet :**

Pour la 2<sup>ème</sup> année, La Teste de Buch a accueilli le Sheikh Mansoor Festival - Liwa International Stakes Gr1 PA (femelles 4+, 2 000m), couru auparavant à Newbury sous le nom des Hatta International Stakes.

**» Vendredi 1<sup>er</sup> Septembre :**

L'excellence de l'élevage français a été mis à l'honneur par 2 fois lors de cette journée dans les 2 courses de groupes PA réservées à la génération des 3 ans. La French Arabian Breeders' Challenge Pouliches Gr2 PA a sacré AFRICA DE MONLAU, élevée par M. et Mme Bourdette. Tandis que l'élevage de Mme Koch (Haras du Maury) remporte la French Arabian Breeders' Challenge Poulains Gr2 PA avec NO REPLAY AL MAURY. Les 2 chevaux sont la propriété de M. Alalawi (national stable), entraînés par X. Thomas-Demeaulte et la monte de C. Demuro.

Enfin, n'oublions pas que lors de chaque réunion estivale accueillant une ou plusieurs courses de Pur-Sang Arabes, l'AFAC a le plaisir de convier tous ses adhérents présents au « jardin de l'AFAC » en bord de piste pour partager un moment agréable où chacun peut se retrouver et discuter autour de l'actualité de la filière du Pur-Sang Arabe de Bordeaux - Le Bouscat.





Le jeudi 7 septembre 2023 nous avons fêté le 10<sup>ème</sup> anniversaire du GRAND SHOW ANGLO COURSE. 10 ans déjà !! Que de chemin parcouru depuis 2014.

Les observateurs et socio professionnels présents à La Teste ont tous signifié cette évolution. Quelles en sont les raisons ?

Tout d'abord on note une professionnalisation de l'élevage et une nette amélioration de la présentation de nos mâles et femelles de 2 ans. Les saillies « haut de gamme » d'étalons pur-sang mises à la disposition des éleveurs par les grands haras français au fil du temps ont participé à cette évolution favorable, notamment dans la catégorie des mâles et femelles 12.5 %.

En parallèle, de nouveaux propriétaires extérieurs à notre berceau de race, attirés par un programme de courses (plat et obstacle) bien construit, ont investi dans ces jeunes chevaux depuis la création du Grand Show Anglo Course. Cette optimisation du programme se réalise en étroite collaboration avec notre institution France Galop.

Notre programme filière de plat permet de sélectionner les reproducteurs mâles et femelles et le programme filière obstacle permet de « formater » les chevaux pour aller affronter les AQPS et les Pur-Sang en région parisienne si possible. Je le dis haut et fort : cette confrontation est saine et nécessaire et signera la pérennité de notre race. Les modèles de chevaux jugés le 7 septembre dernier à La Teste auront je l'espère la capacité physique à répondre à ce défi dans les années futures. La performance commerciale en découlera.

La Fédération Anglo Course que je préside est inscrite dans le futur et non dans le passé, elle fait partie de la grande famille des courses et entretient d'excellentes relations avec toutes les composantes de la filière. Ma présence au comité de France Galop depuis mon élection en 2019 m'a permis de juger de cette position et d'apporter ma pierre à l'édifice.

Pour conclure, je voudrais citer une phrase de Henri Bergson : « L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire » et en Anglo Arabie nous allons poursuivre.

**Paul COUDERC,**  
Président de la Fédération Anglo Course



### LES 3 CHAMPIONS DU GRAND SHOW

Issu de la première génération d'Entrée de Jeu et d'une mère par Blue Boy, **LÉGENDE LABOUEYRIE** a remporté la section des poulains et pouliches à 37.5 %. Véritable coup de cœur du jury, il s'est distingué pour le plus grand bonheur de ses éleveurs landais, Laure Laran et Dominique Fonseca.



**ZIKALANA**, présenté par le Haras des Carillons de l'Aveyronnais Vincent Corp, a tout particulièrement séduit le jury qui l'a élu lauréat de la section de 25 % à 37.5 %. C'est un fils d'Ikalana sur une mère par Grey Risk, neveu du bon Zaureen et petit-fils de la non moins douée Laureen.



Élevé par Mathieu Daguzan-Garros au Haras des Granges, **NAXOS**, fils de Battle Of Marengo, sur une mère par Rashbag, frère des excellentes Fira et Thirassia, a remporté haut la main la section de 12.5 % à 25 %, imitant ainsi plusieurs membres de sa fratrie, qui sont passés avec succès par cette même manifestation les années précédentes.

Photos : ©Robert Polin

## RÉSULTAT MITIGÉ POUR L'ÉVÈNEMENT ÉLEVEUR-PROPRIÉTAIRE « JE CHOISIS MON 2 ANS » LORS DE L'AQPS FOAL SHOW DU CENTRE-EST À MOULINS

//// L'AQPS Foal Show du Centre-Est, qui s'est tenu à Moulins le 9 septembre dernier, a été le théâtre d'un événement majeur pour les éleveurs et les propriétaires de chevaux de sang.

L'événement « Je Choisis mon 2 ans » visait à créer une plateforme d'échanges informels entre les acteurs clés de la filière, mais les résultats de cette initiative se sont avérés mitigés en termes de participation et d'engagement. Cette année, les organisateurs ont choisi d'orienter les discussions autour de quatre thèmes essentiels :

1. **L'ÉCURIE DE GROUPE** : sa gestion, son intérêt, les éléments de réussite - Les éleveurs et les propriétaires ont eu l'opportunité de débattre des avantages et des défis liés à la gestion d'une écurie de groupe. Cette question, cruciale pour ceux qui souhaitent s'engager dans la propriété partagée, a suscité des réflexions intéressantes.
2. **LES ATTENTES DU PROPRIÉTAIRE** : ses motivations, ses réticences, ses critères de décision ; comprendre les motivations et les craintes des propriétaires est essentiel pour établir des relations fructueuses. Les discussions ont permis de mieux cerner les attentes des propriétaires, mais aussi les éléments qui les freinent dans leurs décisions.
3. **BIEN COMPRENDRE LES OUTILS DE FRANCE GALOP** : le contrat d'association, la demande d'agrément, le fonctionnement des pourcentages de location et de redevance. La complexité administrative est souvent un obstacle pour les éleveurs et les propriétaires. Clarifier les procédures et les outils mis à disposition par France Galop était l'un des objectifs de cet atelier.
4. **L'ASSOCIATION DÈS L'ÉLEVAGE** : une stratégie gagnante - gagnante pour l'éleveur et le propriétaire. La collaboration entre éleveurs et propriétaires dès les premiers stades du cheval est une stratégie prometteuse. Les participants ont exploré les avantages d'une telle approche.

Les interrogations persistent quant à la nécessité de poursuivre ce type d'initiative. Certains estiment que la communication et la promotion de l'événement pourraient être améliorées, tandis que d'autres remettent en question la pertinence des thèmes abordés.

Il est indéniable que la collaboration entre éleveurs et propriétaires est essentielle pour le succès de la filière. Cependant, pour que de tels événements atteignent leur plein potentiel, il est crucial de mobiliser davantage de participants et d'assurer une plus grande visibilité. Il convient également de s'assurer que les sujets abordés répondent véritablement aux préoccupations et aux besoins des acteurs de la filière. N'hésitez pas à nous faire part de vos retours sur ce type d'événement afin de nous aider à mieux les préparer. Vous pouvez nous contacter à [adece.contact@gmail.com](mailto:adece.contact@gmail.com)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE CHEVAUX DE SANG DU CENTRE-EST : UNE SOIRÉE D'ÉCHANGES ET DE CONVIVIALITÉ À MOULINS

//// L'Association des Éleveurs de Chevaux de Sang du Centre-Est (plat & obstacles) est heureuse de vous annoncer son Assemblée Générale annuelle, qui se tiendra le vendredi 15 décembre à 18h00 à l'Hôtel de Paris à Moulins. Cette année, nous avons choisi un nouveau lieu pour accueillir nos membres au cœur du Centre-Est, à Moulins, une ville riche en histoire.

L'événement débutera par l'Assemblée Générale, où nous aurons l'occasion de revenir sur les moments forts de l'année écoulée, discuter des réalisations et des défis de notre communauté d'éleveurs, et échanger sur les perspectives à venir. C'est un moment crucial pour prendre conscience de nos accomplissements et des défis qui se profilent à l'horizon, tout en renforçant les liens qui unissent notre association. Après l'Assemblée Générale, place à la convivialité avec un cocktail où vous pourrez échanger, partager vos expériences et établir de nouveaux contacts au sein des éleveurs. C'est l'occasion parfaite pour échanger des idées et des conseils, et pour célébrer notre passion commune pour le cheval de sang.

La soirée se poursuivra avec un dîner où la gastronomie locale vous sera présentée dans toute sa splendeur. Au cours du repas, nous aurons l'honneur de procéder au tirage au sort, une opportunité pour vous de remporter des saillies gratuites d'étalons et de soutenir la sélection de votre élevage.

L'Assemblée Générale de l'ADECE à Moulins est un rendez-vous incontournable dans notre calendrier d'éleveur. C'est l'occasion de se retrouver, de réfléchir ensemble à l'avenir de notre filière et de renforcer nos liens. Nous espérons vous y voir nombreux et partager cette soirée mémorable avec vous.

Réservez la date du 15 décembre dans votre calendrier et préparez-vous à vivre une soirée exceptionnelle en compagnie des éleveurs de chevaux de sang du Centre-Est. Nous avons hâte de vous accueillir à Moulins pour cette rencontre enrichissante et conviviale.



## L'ADECE, RENOUVELLE L'ÉVÉNEMENT « JE M'ASSOCIE » : UNE JOURNÉE DE COURSES D'OBSTACLES ET DE RENCONTRES SUR L'HIPPODROME DE LYON-PARILLY

//// L'hippodrome de Lyon-Parilly s'apprête à vibrer au rythme des courses d'obstacles le 19 novembre prochain. Cette journée promet une combinaison exceptionnelle de courses, de convivialité et d'opportunités d'association sur des chevaux.

« Je m'associe » se présente comme une plateforme unique où les amateurs de courses et les professionnels de la filière peuvent se réunir pour développer leurs contacts, explorer des opportunités d'association, et inviter leurs amis et leur entourage à découvrir l'univers fascinant des courses et de la propriété de galopeurs.

Au cœur de cette journée, un buffet convivial favorisera les échanges informels et la création de liens entre les participants. Cette ambiance détendue sera le cadre idéal pour discuter de projets, d'investissements, et pour initier des collaborations fructueuses.

Bien sûr, le point culminant de la journée sera les sept courses d'obstacles prévues, offrant aux spectateurs l'occasion de vivre l'excitation de la compétition en direct.

Pour les éleveurs, « Je m'associe » représente également une occasion en or de mettre en avant leur élevage et leurs produits. C'est l'opportunité de présenter leur travail et de susciter l'intérêt des passionnés et des acheteurs potentiels.

Organisé à l'initiative de l'ADECE en collaboration avec l'association des courses lyonnaises et France Galop, cet événement est clairement axé sur la promotion et le développement de la filière courses dans la région du Centre-Est. Il vise à favoriser les rencontres, à créer des opportunités et à renforcer les liens. Pour vous inscrire, merci de contacter l'ADECE à [adece.contact@gmail.com](mailto:adece.contact@gmail.com)

ECSSO



De nombreux éleveurs étaient présents au buffet de l'ECSSO  
© Jean Philippe Larrieu

“ Dans le cadre des ventes OSARUS de la Teste de Buch, un grand nombre de membres de l'ECSSO se sont réunis, en préalable, autour d'un buffet organisé par notre ancien Président Jean BIRABEN.

L'ECSSO tient à remercier vivement la Fédération des Eleveurs du Galop pour son soutien financier, permettant la tenue de ce casse-croûte fort sympathique.

Les participants ont pu entretenir et développer des liens amicaux.

Fort heureusement en cette fin d'été, le climat s'est prêté à l'occasion et a contribué à la réussite de cette petite manifestation.

L'ECSSO remercie Chantal et Louis pour leur disponibilité en toutes circonstances.

*Le bureau de l'ECSSO*

## LE NATIONAL DE L'OBSTACLE - 26 JUILLET 2023

L'édition 2023 du National de l'Obstacle a eu lieu le mercredi 26 juillet sur le site flambant neuf du Haras du Pin aménagé dans la perspective des Jeux Olympiques 2024. De nombreux chevaux de qualité ont été présentés aux yeux experts des différents membres du jury, présidé par Hugo Merienne.

Comme chaque année la Fédération, partenaire de l'évènement, a offert l'apéritif en fin de matinée, moment toujours très convivial ! Le Président Malivet a remis le Trophée Fédération des Éleveurs du Galop au « Meilleur couple foal/jument » remporté par le N°37, un mâle par Great Pretender et Bar Bichette présenté par Edwige Le Metayer du Haras du Buff.

Plusieurs adhérents de la Fédération se sont illustrés en occupant les 1<sup>ères</sup> places de différentes catégories ! Notons celle de **NIKITA SAPI** (Bathyrhon x Effluve du Large) présentée par Arnaud Pichon de l'Ecurie Sapi dans la catégorie "foals précoces", nommée également Champion Suprême des foals !

### FOALS TARDIFS

- 1<sup>er</sup> ATHENA CHIRON (Castle du Berlais & Abeona de Clermont, par Della Francesca)  
› *Haras de Chiron*
- 2<sup>ème</sup> ASVARA (Nirvana du Berlais & My Samsara, par Trepolino) par VS Stud
- 3<sup>ème</sup> NUMBER ONE ROQUE (Silverwave & Toscana de Laroque, par Officiel)  
› *Haras de la Roque*

### FOALS PRÉCOCES

- 1<sup>er</sup> NIKITA SAPI (Bathyrhon & Effluve du Large, par Great Pretender) **CHAMPION SUPRÊME DES FOALS**  
› *Ecurie Sapi*
- 2<sup>ème</sup> NECTAR DES BLINS (Pour Moi & Steely Dancer, par Until Sundown)  
› *Jean-Claude Couteux*
- 3<sup>ème</sup> N(23) (Latrobe & La Vista, par Kendargent)  
› *Normandie Breeding*

### YEARLINGS MÂLES ET HONGRES

- 1<sup>er</sup> TOP MAGNETO (Nirvana du Berlais & Riska, par Enrique)  
› *Ecurie Cap Orne*
- 2<sup>ème</sup> SHAWNEE SONG (Savoir Vivre & Shawnee, par Dashing Blade)  
› *Haras du Taillis*
- 3<sup>ème</sup> SOFT MAN (Manatee & Sweet Night, par Youmzain)  
› *Pascal Legard*

\* *les adhérents à la FEG*



Prix FEG (meilleur couple jument/foal) remis par le Président Loïc Malivet à Mme Edwige Le Metayer du Haras du Buff avec un mâle par GREAT PRETENDER © France Sire

Du côté des yearlings, le titre de Champion Suprême est revenu à **LILY DES CHAMPS**, fille de Robin of Navan et Amie des Champs, présentée par Céline Leclerc.

Enfin, dans la catégorie des 2 ans, **LILI d'ANGOS** (Chanducoq et Damzelle Gig), présentée par le Haras de la Barbottière et élevée par Anne Cadel, est déclarée Champion Suprême des 2 ans par le jury.

Encore bravo aux vainqueurs, participants, organisateurs et bénévoles de l'édition 2023 du National de l'Obstacle qui fut une réelle réussite !

### YEARLINGS FEMELLES

- 1<sup>er</sup> LILY DES CHAMPS (Robin of Navan & Amie des Champs, par Robin des Champs)  
**CHAMPION SUPRÊME DES YEARLINGS**  
› *Céline Clerc*
- 2<sup>ème</sup> MACHUCAMBO & MYSTIC MELODY, par Montjeu (George Vancouver x Heroforhell)  
› *Jean-Claude Couteux*
- 3<sup>ème</sup> NEW VIRGINIA (Désinvolté & Sissi de Teille, par Martaline)  
› *Haras de Saz*

### 2 ANS MÂLES ET HONGRES

- 1<sup>er</sup> HE'S ON FIRE (Chanducoq & Venus du Puy Noir, par Kapparde)  
› *Élise Chayrigues*
- 2<sup>ème</sup> FOR LIFE (Kamsin & Lady d'Ogenne, par Sassanian)  
› *William Menuet*
- 3<sup>ème</sup> DSCHINGIS TOKEN (Dschingis Secret & Exotic Love, par Authorized)  
› *Avatara S.A.*

### 2 ANS FEMELLES

- 1<sup>er</sup> LILI d'ANGOS (Chanducoq & Damzelle Gigi, par Blue Brésil) **CHAMPION SUPRÊME DES 2 ANS**  
› *Anne Cadel*
- 2<sup>ème</sup> LADYNIRWA (Nirvana du Berlais & Lady Anouchka, par Vettori)  
› *Haras du Bois Hué*
- 3<sup>ème</sup> LOVE YOURSELF (Seahenge & Grinta Noire, par Redback)  
› *Pierre Jabot*



## Journée des Jockeys à Deauville

### ASSOCIATION DES JOCKEYS - 10 AOÛT 2023

La journée dédiée à l'Association des Jockeys sur l'hippodrome de Deauville-La Touques s'est tenue cette année le 10 août. Rappelons que le montant des partenariats signés pour les courses de la réunion est reversé à l'Association des Jockeys et contribue aux mesures d'aide et de soutien aux jockeys accidentés et leurs familles.

Cette année encore la Fédération des Eleveurs s'est associée à cet événement en parrainant une des épreuves du jour, le Prix de la Villa Monnet, devenu pour l'occasion le Prix de la Fédération des Eleveurs du Galop, course remportée par PERCUSSIONS, un fils de SIYOUINI. Kamel Chehboub, membre de notre comité et Président des éleveurs du Sud-Est/Corse, a procédé à la remise des prix au nom de la FEG.



Remise de chèque ©Coll. Privée

NON OGM

SOPRAL - 3 rue de Paris, Immeuble Atails 2, Bâtiment E - CS 67728  
35577 CESSON SEVIGNE CEDEX - Tél. : +33 (0)2 99 42 84 00

www.dynavena.com

Partenaire de vos ambitions

Deauville, le 21 août 2023



//// En ouverture de cette Assemblée Générale de la Fédération des Éleveurs du Galop, le Président Malivet remercie les personnes présentes dans la salle et en ligne grâce à la retransmission faite par France Sire sur les réseaux sociaux. L'année dernière, environ 3 000 personnes ont assisté

à l'AG et au débat en ligne. Il expose ensuite le déroulé de la matinée : après l'intervention du trésorier, les responsables des différentes commissions s'exprimeront et le Président présentera son rapport moral avant de clôturer la séance. La deuxième partie de la matinée sera consacrée au traditionnel débat avec les représentants des instances de la filière (PMU, France Galop et Equidia).

Le Président salue la mémoire de tous les amis éleveurs qui nous ont quittés cette année, notamment Ghislaine Head, La Comtesse Bertrand de Tarragon, André Vagne, et invite les participants à observer une minute de silence.

Le Président donne la parole à Daniel Cherdo, Trésorier.



**Daniel Cherdo** présente les résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2022 et donne à l'assistance les explications utiles. Il indique le montant des produits en précisant leur origine (prélèvements sur primes et sur livrets, cotisations...) puis celui des charges en détaillant certains postes (promotion, communication, frais de fonctionnement,...). Il souligne qu'on note sur cet exercice un produit exceptionnel en raison de la vente des bureaux proches de la Porte de St Cloud. Puis Daniel Cherdo lit un extrait du rapport du Commissaire aux Comptes certifiant que les comptes annuels sont réguliers et sincères. Les comptes 2022 sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés. Le trésorier présente le budget prévisionnel 2023, mentionnant que les produits devraient être comparables à ceux de l'exercice écoulé et que les charges voient quelque peu augmenter les lignes promotion et communication. Il précise également qu'il faut prévoir une enveloppe budgétaire pour les élections à la FEG et à France Galop de 2023. Enfin, il souligne que le FEG a acheté de nouveaux bureaux qui seront amortis sur 25 ans. Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Photos ©France Sire



**Tangi Saliou**, représentant de la **commission sanitaire**, remercie Antonia Devin à laquelle il succède pour tout le travail effectué ces dernières années, dont la mise en place d'un protocole

de vaccination courses et élevage, l'autorisation de la mise sur marché du vaccin contre le Rotavirus et plus globalement de l'amélioration du suivi sanitaire du cheptel français. Il rappelle que la vaccination est la seule protection efficace contre les virus. Il souligne le problème de vaccination contre l'artérite virale des étalons et les ruptures de vaccins récurrentes. Cette vaccination n'étant pas obligatoire, elle n'est donc pas prioritaire pour sa fabrication ; néanmoins les vaccins devraient pouvoir être livrés d'ici la fin de l'année. Tangi Saliou propose, pour améliorer les problèmes de ruptures vaccinales, un plan global de la gestion de la vaccination et des prélèvements sanitaires comme cela se fait en bovins afin de mieux déterminer les besoins. Il alerte sur le West Nile, et invite à suivre de près l'évolution de cette maladie pour laquelle un vaccin existe.

A propos des résistances parasitaires, il informe qu'un plan de formation en collaboration avec l'IFCE et la Jumenterie du Pin est proposé aux éleveurs et communiqué sur les réseaux sociaux de la Fédération, et plus largement préconise qu'un plan national pour pallier aux résistances parasitaires soit envisagé.

Enfin, Tangi Saliou rappelle que le 18 octobre ont lieu les Equirecontres dans le ring ARQANA avec 2 thèmes importants : la résistance aux vermifuges par le Dr. Sophie Paul-Jeanjean et le suivi gynécologique de la jument par le Dr. Jean-Marc Betsch.



**Le Dr. Guillaume Fortier**, vétérinaire conseil de la Fédération des Éleveurs, complète l'intervention de Tangi Saliou. Il est le représentant de la France aux réunions de l'international Code Of Pratique à Newmarket. L'année dernière les changements les plus marquant effectués par les anglais

sont l'attention portée sur le West Nile, et l'écriture plus précise dans le règlement du Studbook sur la vigilance sur les pseudomonas et Klebsielle lorsqu'on les trouve sur les prélèvements génitaux.

Le Dr. Fortier revient sur le West Nile en indiquant qu'il a eu des 1<sup>ers</sup> foyers en région bordelaise et en Charente-Maritime. Cette maladie zoonose reste une préoccupation de l'état. Sa transmission via les moustiques lui permet de se propager lentement, mais la vigilance reste de mise.

Concernant l'anémie infectieuse, les conséquences du désengagement de l'Etat font que l'abattage n'est pas opéré de la même façon ni avec la même rapidité.



**Pierric Rouxel**, responsable de la **commission internationale**, s'exprime sur l'EFTBA.

Après en avoir décrit l'organisation interne, Pierric Rouxel rappelle que cette Fédération a pour objet de rassembler les pays d'élevage européen, d'harmoniser leurs actions et leurs visibilité dans le contexte politique de Bruxelles, de renforcer leurs liens et leurs images et d'assurer leurs exigences sanitaires ainsi que génétiques. Chaque pays doit pouvoir y défendre ses intérêts en tenant compte de celui des autres, dans un souci permanent d'harmonisation constructive à tous les niveaux.

Il souligne que la France est aujourd'hui leader en matière sanitaire avec un système envié par tous. Il précise que désormais l'Irlande effectue des déclarations au RESPE.

Puis Pierric Rouxel présente l'ordre du jour de l'AG de l'EFTBA qui s'est tenue le 11 juillet dernier à Newmarket,

- » Le problème de circulation des chevaux entre la Grande Bretagne et le reste de l'Europe.
- » La nécessité d'étendre les protocoles vaccinaux à l'ensemble des filières équinés dans tous les pays de l'Europe.
- » Le statut HHB « High Health Breeding », ou élevage à haute sécurité sanitaire, traçabilité des chirurgies respiratoires pour les chevaux de course.
- » L'in-breeding chez le pur-sang et ses conséquences sanitaires sur le long terme ainsi qu'une réflexion sur la réduction du nombre de naissance des pur-sang en Europe.
- » La recherche sur les méthodes de calcul de l'empreinte carbone de l'élevage en France et en Europe.
- » Les problèmes liés au peu d'attractivité de la filière équine particulièrement chez les jeunes générations.

L'accent a été mis sur le HHB car il est à la base de négociations qui permettront une réelle simplification des contraintes douanières, fiscales et sanitaires, pour un franchissement rapide des frontières entre l'Angleterre et l'Europe. Grâce à des actions de lobbying, ce dossier progresse favorablement. Le passeport électronique a été développé par Weatherbys, nous espérons l'arrivée d'un e-passeport mis en place par l'IFCE et compatible avec le système anglais et irlandais afin de garantir une transparence sanitaire et faciliter les échanges internationaux.

L'EFTBA est consciente des nouveaux défis communs aux différents pays tels que les problématiques du bien-être équin, de l'emploi, de la compétitivité, de l'environnement et de l'image des courses hippiques. De plus, l'EFTBA a mis en place un large programme de communication, sur les réseaux sociaux, pour lutter contre les mouvements anti-courses.



Enfin, l'AG 2024 de l'EFTBA devrait se tenir en France le week-end des poules d'essai et du Prix Saint Alary, et la France fera acte de candidature pour la prochaine Présidence de cette Fédération Européenne des Eleveurs.

**Nicolas de Chambure**, responsable de la **commission technique et élevage** avec Benoit Jeffroy, expose les différents thèmes abordés dans ce groupe de travail :

- » La mise en place de réunions (biennuelles) avec France Galop afin de parler de sujets administratifs, techniques et réglementaires tels que l'assimilation et les suffixes.
- » La création d'un lien avec le nouveau pôle du Crédit Agricole à Caen. Cette banque est active sur les financements de parts d'étalons et une discussion sur l'ouverture du financement des juments tout au long de leur carrière va être ouverte.
- » Une discussion avec France Galop sur un sujet course-programme en axant sur les évolutions des volumes de courses, les partants, les distances de courses,...
- » La création de passerelles, avec la jeune génération d'éleveurs, entre le plat et l'obstacle afin de créer une synergie entre les 2 disciplines.
- » Le travail avec l'AFASEC sur des formations élevage, en France et à l'international.



**Julian Ince**, en charge de la **commission étalonniers**, aborde la promotion des étalons français à l'international afin que les étrangers puissent investir en France et sur les étalons français. Il précise qu'un travail de statistiques a été fait sur le parc d'étalons en France par rapport à ceux de l'Irlande et de l'Angleterre sur les gagnants de groupe 1 depuis 5 ans. On note qu'en Irlande sont entrés 46 gagnants de groupe 1, 29 pour l'Angleterre et 31 pour la France. Ces chiffres français peuvent s'expliquer par les différentes décisions prises par France Galop sur son programme. Julian Ince souligne que le top 3 des ventes ARQANA est constitué d'étalons français, ce qui montre une belle évolution de notre parc d'étalons.

Suite >>>



## Assemblée Générale de la Fédération des Éleveurs du Galop



**Sylvain Martin**, pour la **commission Bien-être équin**, rappelle que le BEE est un sujet des plus importants à ce jour pour tous les acteurs du monde des courses. À propos du débat sur la cravache, auquel a participé la FEG, Sylvain Martin s'interroge sur la juste équation qui permet de concilier les intérêts des

acteurs des courses, la sécurité, et les exigences sociétales. De plus, il appelle à la vigilance sur le langage employé ainsi que sur le contenu diffusé sur les réseaux sociaux pour contrôler au mieux notre image et ne pas choquer les néophytes. La Fédération a mis en place une politique de communication avec des films très diffusés sur les réseaux sociaux et hippodromes pour mettre en lumière les bons soins apportés aux chevaux, à leur environnement, ... Notons que la FEG, depuis de nombreuses années, soutient les différentes associations de reconversion. La campagne Race and Care, initiée par la FNCH et à laquelle contribue la FEG, est très suivie. Enfin, Sylvain Martin incite les éleveurs à partager un maximum de photos, vidéos positives promouvant le bien-être de leurs chevaux sur leurs réseaux sociaux afin de combattre les détracteurs.

**Muriel Montauban**, pour la **commission communication**, expose les différents projets de la FEG. La série de films produite il y a 2 ans a été enrichie de 4 nouvelles vidéos réalisés par Céline Gualde : « la polyvalence du cheval anglo-arabe », « le pur-sang arabe, une dynamique internationale », « le pur-sang anglais s'élève aussi au sud de la Loire » et « la France et la FEG leaders en matière sanitaire ». À l'initiative de la commission étalonniers, des success box ont été mises en place depuis août dans Jour de Galop avec des messages sur les primes à l'éleveur. Ceci garantit la présence de la FEG sur les courses BT plat et obstacles jusqu'à la fin de l'année. Muriel Montauban incite les éleveurs à visiter la page Facebook de la Fédération où sont notamment publiées les différentes communications pour les formations destinées aux éleveurs et mises en place par l'IFCE à la demande de la FEG. Elle rappelle que les informations pour les éleveurs sont également envoyées via emailing, disponibles dans le Courrier des Eleveurs et sur le site internet fédéral. A propos du Répertoire des Etalons, elle souligne qu'il a été revisité il y a 3 ans et que sa version online, qui a vu le jour en 2021, fonctionne très bien, notamment à l'international et particulièrement auprès des allemands. Notons que ce Répertoire est offert aux éleveurs français et étrangers, et que de nombreuses publications sont faites dans les médias étrangers (TDN, Racing post...) afin d'assurer la promotion de nos étalons et de l'élevage français. Enfin, la Fédération se déplace également en province lors des concours et salons, n'hésitez pas à venir sur les stands.



### INTERVENTIONS DES REPRÉSENTANTS DE LA FILIÈRE

Le rendez-vous est désormais bien inscrit dans les agendas ! A l'issue de l'AG de la Fédération des Eleveurs, les représentants des instances de la filière viennent exposer leurs actions, leurs projets, ... devant le public présent dans la salle et à distance. Cette année encore nous avons eu le plaisir de recevoir Edouard de Rothschild, Président de France Galop, Richard Viel, Président du PMU, Olivier Delloye, Directeur Général de France Galop, Emmanuelle Malecaze-Doulet, Directrice Générale du PMU, et Pierre Robert, Directeur Général d'Equidia. Nous les remercions sincèrement pour leur disponibilité et la qualité de leurs interventions ! Si vous souhaitez voir ou revoir l'AG et/ou les interventions, rendez-vous sur notre site internet [www.federationdeseleveursdugalop.fr](http://www.federationdeseleveursdugalop.fr)

Richard Viel, Emmanuelle Malecaze-Doulet, Olivier Delloye, Edouard de Rothschild, Loïc Malivet et Pierre Robert © France Sire



## 5 CONSEILS POUR ÉCRIRE UN CONTRAT DE VENTE

### 1 - PRIVILÉGIER UN CONTRAT ÉCRIT

Le contrat peut être verbal ou écrit. En effet, la rédaction d'un contrat de vente écrit n'est pas obligatoire. Toutefois, on a tous déjà entendu dire que « les paroles s'envolent et les écrits restent », il est donc préférable de faire un contrat écrit (cela peut vous être très utile en cas de litige). Le contrat écrit permet aussi d'indiquer les attentes et conditions de chacun, si le cheval est destiné à faire de la compétition par exemple, il est important de le notifier.

### 2 - DES CONDITIONS PEUVENT ÊTRE AJOUTÉES AU CONTRAT

Une vente est en principe conclue sans condition. Il est possible de déroger à ce principe uniquement par le bien du contrat écrit dans lequel on indique que la vente ne sera définitivement conclue, que si une condition du choix des parties est réalisée. Par exemple, la vente sera conclue à condition qu'une visite vétérinaire d'achat soit favorable pour l'usage prévu par l'acheteur.

### 3 - OBLIGATION D'INFORMATION DU VENDEUR

Le vendeur est débiteur d'une obligation précontractuelle d'information, c'est-à-dire qu'il doit communiquer à l'acheteur toute information déterminante pour la vente. Par exemple, le vendeur doit informer le futur acquéreur de toute pathologie vétérinaire affectant le cheval.



### 4 - OBLIGATION DE DÉLIVRANCE DU VENDEUR

À l'issue de la vente, le vendeur a l'obligation de délivrer à l'acheteur le cheval vendu et ses accessoires : carte d'immatriculation et document d'identification de l'équidé.

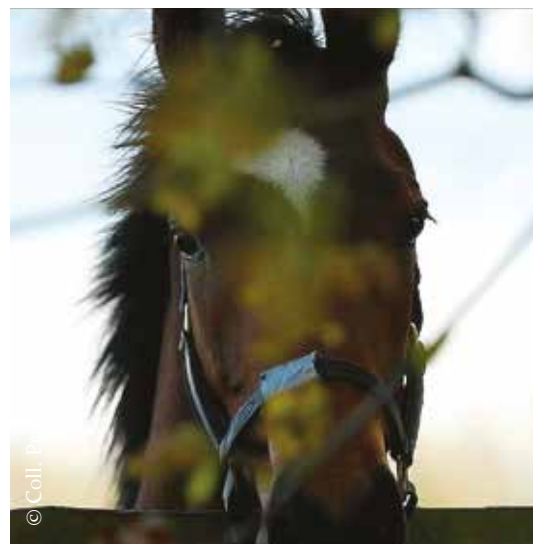
### 5 - OBLIGATION DE GARANTIE DU VENDEUR

Dans certaines conditions, le vendeur peut être tenu à garantie, à l'égard de l'acheteur, si le cheval vendu est atteint d'un vice caché. Rédiger un contrat écrit adapté à la situation peut sécuriser la vente tant pour le vendeur que pour l'acheteur.

La FEG vous rappelle qu'elle tient à votre disposition différents modèles de contrats (foal sharing, pension...). N'hésitez pas à nous contacter.



© Coll. Privée



© Coll. Privée



Fiche publiée avec l'aimable autorisation de l'IDE



## Ace Impact, un vainqueur d'Arc qui a grandi dans nos herbages !



//// Il nous a tous enthousiasmés le dimanche 1<sup>er</sup> octobre à ParisLongchamp. Seulement 4 mois après avoir fait sien le Prix du Jockey Club (GR.1) à Chantilly, ACE IMPACT a franchi en tête et avec panache le poteau du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe. Si ses éleveurs sont allemands, le champion a grandi dans les herbages de deux de nos adhérentes : chez Barbara Moser tout d'abord, au Haras du Long Champ (14) où il a passé la plus grande partie de son temps à l'élevage, puis dès 16 mois chez Elise Drouet au Domaine de l'Etang (72) qui l'a présenté aux ventes Arqana où il a été acheté par Jean-Claude Rouget. Bravo Mesdames !!

On connaît ensuite son remarquable parcours sur les pistes sous les couleurs de Serge Stempniak, jusqu'à sa victoire dans plus belle course au monde pour une association de propriétaires français puisque Gousserie Racing, l'entité de la famille Chehboub dont on peut saluer l'audace, a acquis la moitié du champion ! Nous nous réjouissons d'avoir vu Kamel Chehboub, membre éminent de notre Comité, Président des Eleveurs du Sud-est et propriétaire du Haras de Beaumont, soulever avec émotion le trophée du Prix de l'Arc de Triomphe !



## Répertoire des Etalons 2024 : Inscriptions

//// Chers étalonniers, n'attendez plus pour inscrire vos étalons dans le Répertoire 2024 !

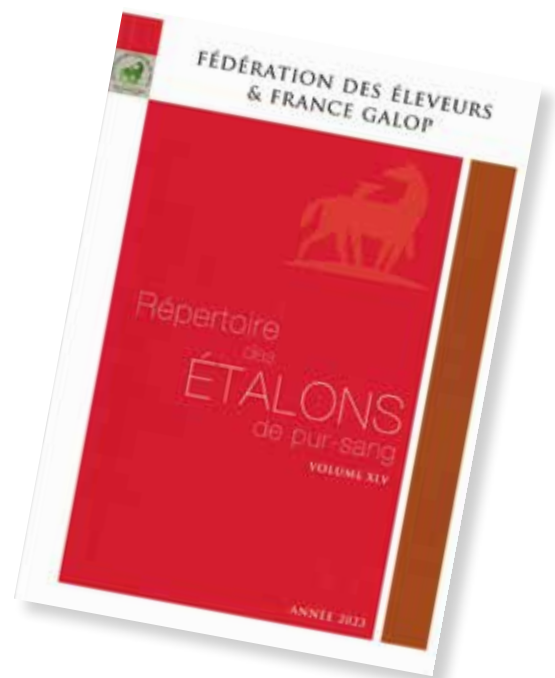
Cette bible sera disponible début décembre en version papier et également sur [www.etalons-galop.com](http://www.etalons-galop.com) pour la version numérique. Le site internet (compatible avec tablettes et smartphones) vous propose tous les étalons présentés dans l'édition papier avec des données régulièrement actualisées issues de plus de 15 pays différents\*.

Nous rappelons que votre inscription est valable à la fois pour la version papier du Répertoire et la version numérique.

Merci de nous faire parvenir les formulaires d'inscription dans les plus courts délais.

Plus d'informations : [repertoire.etalons@orange.fr](mailto:repertoire.etalons@orange.fr)  
et 01 47 61 06 09

\*données fournies par Weatherbys.





“ Le 7 septembre dernier, se tenait en visio-conférence la réunion annuelle du « Codes of Practice », qui a évolué récemment en International Codes of Practice sous la « pression positive » de l'EFTBA (Fédération Européenne des Éleveurs de Pur-sang) pour améliorer la lisibilité des exigences sanitaires que construisent ensemble la France, l'Irlande et le Royaume-Uni depuis de très nombreuses années. Nous, Fédération des Éleveurs, y avons donc un siège permanent au cœur d'un groupe où 5 pays sont représentés aujourd'hui : le Royaume-Uni, l'Irlande, la France, l'Italie et l'Allemagne.

Cette année peu de changements envisagés, mais des compléments de rédaction de chapitre qui concernent plus les pays indemnes de West Nile actuellement. Par ailleurs une accentuation des recommandations fortes à vacciner pour la grippe et la rhinopneumonie seront faites mais elles ciblent essentiellement les races hors Pur-sang en Angleterre pour lesquelles le contrôle sanitaire semble difficile. À noter tout de même, une information importante puisque la fédération anglaise d'équitation souhaite rendre obligatoire la vaccination rhinopneumonie pour les chevaux faisant de la compétition.

Enfin, pour ce qui est des conséquences potentielles sur une évolution du stud-book, rien à signaler de particulier même si la vigilance a été rappelée pour ce qui est des pseudomonas et des Klebsielles.

Le typage rapide dès isolement sur écouvillon des K1, K2 ou K5 sera à nouveau noté, de même que la vigilance accrue pour les pseudomonas qui sont parfois très antibiorésistantes. Le 20 septembre dernier s'est tenu le meeting de rentrée de l'Equine Industry Committee (EIC) en visio-conférence.

Cette instance se réunit traditionnellement 2 fois par an et elle regroupe 7 pays invités (les 5 du Codes of Practice mais aussi les Pays scandinaves et la Turquie)

Le FEG y siège 2 fois par an au sein des autres pays « A » de l'EFTBA.

Nous avons pu y présenter les données sanitaires du premier semestre en France pour toutes les races, dont le Pur-sang bien-sûr, et ce grâce au rapport du RESPE qui dresse la situation en France sur les maladies infectieuses d'intérêt sanitaire, économique et/ou réglementaire.

On note beaucoup de circulation mais sans épidémie marquée pour l'ensemble des pays. La situation AIE (cas isolé d'un cheval de loisir en Dordogne avec refus d'abattage pour le moment par le propriétaire) et West Nile (premiers cas en extension en Aquitaine et Charente-Maritime) pour la France a été sujette à question. Nous avons pu y apporter des réponses factuelles (c'est toujours mieux dans ce type d'instance...) grâce au bon travail d'information donnée par le RESPE et transmise par ailleurs à l'International Collating Centre (ICC) dont la gestion est assurée par nos collègues anglais.

Les deux comptes rendus de ces réunions seront mis en ligne sur notre site pour les adhérents dès qu'ils seront disponibles.

L'ensemble de ces questions devrait être à nouveau évoqué lors de la journée EFTBA de Newmarket du 26 novembre, et en particulier lors du Veterinary Committee qui aura lieu avant l'Assemblée Générale.

**Dr. Guillaume Fortier,**  
Consultant sanitaire de la FEG

## Alimentation : Faites jouer la concurrence

//// Au sein de la Fédération, un groupe de travail s'est constitué en mars de cette année, pour mener une réflexion autour du prix de l'alimentation, poste qui représente généralement le deuxième poste de dépenses pour les éleveurs après celui des salaires. En 2022, de nombreuses hausses ont été passées et avec l'approche des nouvelles récoltes et de la baisse des tensions sur les marchés mondiaux, il était nécessaire de se poser la question du prix des aliments.

Le groupe de travail a d'abord lancé une étude à travers un questionnaire envoyé aux éleveurs adhérents afin d'évaluer les critères clés de décision dans le choix d'un fournisseur et d'un aliment. Il est intéressant de noter que 70 % des personnes ayant répondu sont prêtes à basculer chez un autre fournisseur d'aliment à partir d'une amélioration du prix de 15%. Il est à noter en revanche, que la qualité du produit et des services sont des aspects clés pour l'éleveur.

Cependant, pour poursuivre l'amélioration de la compétitivité de vos élevages, la commission recommande trois points à ne pas omettre pour améliorer vos prix d'achats :

1. Travailler à partir d'un cahier des charges produit et services que vous aurez défini en fonction de vos besoins
2. Travailler avec un minimum de deux fournisseurs que vous mettrez en concurrence
3. Solliciter de temps à autre un troisième fournisseur pour évaluer la position des deux autres sur le marché.

Faire jouer la concurrence de façon professionnelle est la meilleure façon d'obtenir les meilleures conditions de prix et de services.



//// Dans son bulletin d'information (N° 110) du mois de juin 2023, l'Institut du Droit Équin nous informe qu'au regard de l'évolution sociétale, le droit français s'adapte afin de privilégier la protection du client ou consommateur.

A ce titre, voici quelques éléments juridiques extraits de cette publication, que l'on retrouve dans des cas de jurisprudence en lien avec le milieu équin.

## 1. L'INFORMATION DU CONSOMMATEUR PAR LE PROFESSIONNEL :

« Les articles L 111-1 à L 114-1 du code de la consommation mettent à la charge du professionnel une obligation précontractuelle d'information à l'égard du consommateur. Pour ce qui concerne le contenu des informations à fournir, le professionnel doit renseigner son co-contractant sur :

- » les caractéristiques essentielles du bien ou du service du bien proposé ;
- » le prix et les modalités de paiement ;
- » la date de la délivrance du bien ou de l'exécution de la prestation ;
- » l'identité exacte du professionnel et ses coordonnées ;
- » l'existence et les modalités de mises en œuvre des garanties légales ;
- » la possibilité de recourir à un médiateur de la consommation.

## 2. L'OBLIGATION PRÉCONTRACTUELLE D'INFORMATION DU CODE CIVIL :

« Comme souvent c'est sous l'influence de la jurisprudence qui reconnaissait de plus en plus souvent l'existence d'un devoir d'information précontractuelle, que l'ordonnance du 10 février 2016 a introduit dans le code civil l'article 1112-1.

Cet article consacre à l'égard de la partie au contrat qui connaît une information dont l'importance est déterminante pour le consentement de l'autre, l'obligation de lui révéler dès lors que, légitimement, ce dernier ignore cette information ou fait confiance à son cocontractant.

Ainsi, cette obligation, contrairement au code de la consommation, pèse également sur le propriétaire amateur d'un cheval dans le cadre d'une vente ou de tout autre contrat.

Toutefois l'information n'est due que lorsque celui à qui elle est due " ignore légitimement cette information ou fait confiance à son co-contractant ". »

Toutes les informations sont concernées, et non pas uniquement celles prévues par l'article L 111-1 du code de la consommation.

Ainsi constitue un manquement à l'obligation d'information le fait pour un vendeur non professionnel de ne pas signaler l'existence d'une fourmilière même si celle-ci avait été correctement soignée et n'était plus active au moment de la vente. »

## 3. L'INFORMATION ET LES CONSEILS DUS PAR LES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX :

« Notons enfin que les professionnels libéraux du droit, du chiffre, ou de la santé voient peser sur eux non seulement un devoir d'information, mais une véritable obligation de conseil.

Ce sont les codes de déontologie de chaque profession qui prévoient cette double obligation. Pour ne s'arrêter que sur le cas des vétérinaires équins, l'article R 242-48 du code rural et de la pêche maritime, reprenant les dispositions du code de déontologie, prévoit que le vétérinaire doit fournir toutes explications utiles pour recueillir le consentement éclairé de son client.

Le devoir de conseil s'exerce en premier lieu pour les soins prodigués, à l'exception des interventions nécessitées par une urgence absolue. »



Texte publié avec l'aimable autorisation de l'IDE



# COLLÈGE ÉLEVEURS | NIVEAU NATIONAL

## LISTE DE LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DU GALOP

*Ensemble, optimisons et dynamisons la filière*



### LES CANDIDATS



Pierric Rouxel



Nicolas de Chambure



Thierry Dalla Longa



Céline Sirven-Gualde



Sylvain Martin



Louis Lafitte



Édouard Beroud



Kamel Chehboub

### LES SUPPLÉANTS



Edwige Le Metayer



Pierre-Hugues Henry



Patrick Davezac



Géraldine Cillo

## Nos objectifs, nos engagements pour la prochaine mandature

### ALLÉGEONS NOTRE FISCALITÉ ET BAISSONS ENCORE LA TVA

L'obtention du taux de TVA à 5,5 % pour les activités d'élevage et la reproduction est un 1er succès ! Allons plus loin en travaillant à l'obtention de ce taux réduit pour l'ensemble du cycle de l'élevage (y compris ventes et pensions), jusqu'à l'arrivée du poulain à l'entraînement.

### CONFIRMONS NOTRE STATUT DE LEADER EN MATIÈRE SANITAIRE

Nos actions ont été essentielles pour le sauvetage de la saison de monte pendant le Covid, puis pour l'obtention du vaccin contre le rotavirus et la mise en place d'un protocole vaccinal course-élevage. Améliorons encore la sécurité sanitaire et facilitons les déplacements des chevaux en contribuant au développement d'un e-passeport français ! Accompagnons la recherche sur les maladies et différentes pathologies !

### RENFORÇONS L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE ÉLEVAGE

La préservation de notre système de primes, le maintien des équilibres entre les races et disciplines et l'amélioration de la compétitivité de notre cheptel sont indispensables à la croissance de notre élevage.

### RELEVONS LE DÉFI DE L'EMPLOI

En accompagnant l'AFASEC dans la construction de ses programmes, en promouvant notre activité auprès des jeunes, en améliorant les grilles de salaires et conventions collectives, en contribuant à la mise en

place de formations IFCE à destination des éleveurs, aidons à résoudre le problème de l'emploi dans notre filière.

**PRIORISONS LE BIEN-ÊTRE ÉQUIN** à travers une vigilance renforcée des pratiques d'élevage, une attention particulière à la bio-sécurité, au soutien aux associations de reconversion, ...

**DÉFENDONS L'OBSTACLE**, acteur essentiel de notre filière à plusieurs titres : un poids indispensable dans la balance trot-galop, une passerelle entre les disciplines, une porte d'entrée pour de nombreux nouveaux éleveurs, un pan entier de l'économie dans certains départements.

**ENCOURAGEONS DE NOUVELLES VOCATIONS** pour assurer un renouvellement des générations et partager avec le plus grand nombre notre passion. Soutenons les journées « découverte de la filière », les courses de poneys, facilitons les démarches administratives, l'accès à la multipropriété, promouvons tous les atouts de notre filière.

**SOYONS FORCE DE PROPOSITION À FRANCE GALOP** pour peser sur toutes les décisions qui impacteront l'élevage et accentuons notre implication dans les instances.





# COLLÈGE ÉLEVEURS | NIVEAU NATIONAL

## Au service des éleveurs, 365 jours par an !

### Nos atouts

**UNE ÉQUIPE STRUCTURÉE** avec un Comité de 36 membres, des commissions d'experts, 3 permanents, un conseiller sanitaire et un cabinet comptable spécialisé dans la filière équine.

**UNE ASSISTANCE PERMANENTE** à votre écoute toute l'année.

**UNE VISION GLOBALE DE L'ÉLEVAGE** avec un **MAILLAGE NATIONAL**, une représentation de toutes les races de courses et toutes les disciplines du Galop, des ramifications régionales et plus de 2000 adhérents, avec ou sans sol.

**UNE INFLUENCE NATIONALE** grâce à des relations privilégiées, solides et construites dans la durée avec les représentants de nos Ministères (et tout particulièrement l'Agriculture et le Budget), le Groupe Cheval du Sénat et celui de l'Assemblée Nationale, leurs Présidents et membres éminents.

**UNE DIMENSION INTERNATIONALE** avec des représentants à l'EFTBA (Fédération Européenne des Éleveurs) et à l'ITBF (Fédération Internationale des Éleveurs).

**UNE MAÎTRISE DE TOUS LES DOSSIERS** par une implication continue dans les différentes instances décisionnaires.

**UNE LARGE COMMUNICATION** accessible au plus grand nombre à travers le Répertoire des Étalons (papier et numérique), le Courrier des Éleveurs, des lettres d'information, des emailings, un site internet, une présence récurrente dans les médias français et étrangers ...

**UNE PROMOTION ACCRUE DE NOTRE FILIÈRE** par la production de 10 films mettant en valeur tous les aspects de notre élevage (préservation de l'environnement, emploi rural, bien-être équin, le pur-sang, le cheval anglo-arabe...). Ces films, largement diffusés, sont au bénéfice et à la disposition de l'ensemble de la filière.

**DES PRODUITS DÉDIÉS À NOS ADHÉRENTS** tels que les tirages au sort de saillies, le Gala de l'Élevage, un abonnement à JDG, une RC offerte aux adhérents qui font courir.

### Nous y représentons et défendons les éleveurs :

France Galop (Conseil d'administration, Conseils du plat et de l'obstacle, Commission du Code, Présidence du Stud Book), Présidence de la Gouvernance Filière Cheval, Fonds Commun, Fonds Eperon, Fonds Européen de l'Élevage, SAFER, GDS, Conseils des Equidés, Comités Régionaux, Conseil d'Administration de la FNCH, EFTBA, ITBF, ...

### Promesses tenues ! Nous l'avons promis, nous l'avons fait

- TVA au taux réduit pour les activités d'élevage et la reproduction
- Rétablissement des primes à l'éleveur quel que soit l'âge des chevaux et maintien de la distinction conçus/non conçus
- Actions pour la réforme de la gouvernance de France Galop
- Maintien de la répartition 2/3-1/3 entre plat et obstacle
- Excellence en matière sanitaire
- Défense des 4 races de courses
- Engagement pour le bien-être équin



## BREEDING IN FRANCE?

*You have a vote too! Don't miss the opportunity to decide who will represent your interests at France Galop for 4 years. The FEG-The French TBA is the only international breeders' association, active and member of the EFTBA and ITBF.*

## ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 18/07/2023 AU 09/10/2023

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Son Altesse l'AGA KHAN	TAHIYRA	Matron Stakes	1	IRE
Dr. Mohammed AL NAJAFI	AL GHADEER	Qatar International Stakes (PSA) Qatar Arabian Wold Cup (PSA)	1 1	UK FR
AL SHAQAB Racing	AL DOHA	UAE President Cup - UK Arabian Derby (PSA)	1	UK
AL SHAQAB Racing	AFJAN EX MAHBOOP	Qatar Arabian Trophy des Poulains (PSA)	1	FR
AL SHAQAB Racing	GHADAH	Qatar Cup - Prix Dragon (PSA)	1	FR
Didier BLOT	TRUESHAN	Qatar Prix du Cadran	1	FR
Michel BOURGNEUL	JEU DE THAIX	Prix de Craon (AQPS)	1	FR
Jean-Pierre-Joseph DUBOIS	SAUTERNE	Prix du Moulin de Longchamp	1	FR
Ecurie EUROLING	ZAGREY	Grosser Preis Von Baden	1	ALL
Renée-Laure KOCH	NOUR AL MAURY	Sheikh Mansoor Festival - Liwa International Stakes (PSA) Qatar Arabian Trophy des Juments (Pouliches de 4 ans) (PSA)	1 1	FR FR
Renée-Laure KOCH	NORMA AL MAURY	Qatar Arabian Trophy des Pouliches (PSA)	1	FR
SC Ecurie de MEAUTRY	MQSE DE SEVIGNE	Sumbe Prix Jean Romanet Prix Rothschild	1 1	FR FR
Haras de la PERELLE	SIMCA MILLE	Grosser Preis Von Berlin	1	ALL
WERTHEIMER & Frère	KELINA	Qatar Prix de la Forêt	1	FR
Mme Christian WINGTANS	KING GOLD	Prix Maurice de Gheest	1	FR
Robert BOURDETTE	AFRICA DE MONLAU	Prix French Arabian Breeders Challenge - Pouliche (PSA)	2	FR
Didier BLOT	TRUESHAN	Doncaster Cup Stakes	2	UK
Jean-Pierre-Joseph DUBOIS	PARNAC	Flower Bowl Stakes	2	USA
Renée-Laure KOCH	NO REPLY AL MAURY	Prix French Arabian Breeders Challenge - Poulains (PSA)	2	FR
Ecurie des MONCEAUX & Ecurie SKYMARC Farm	VESPERTILIO	Debutantes Stakes	2	IRE
WERTHEIMER & Frère	SOBER	Sumbe Prix Kergorlay	2	FR
WERTHEIMER & Frère	DOUBLE MAJOR	Qatar Prix Chaudenay	2	FR
Son Altesse l'AGA KHAN	ZABIARI	Prix des Chênes	3	FR
EARL du COLOMBIER & Haras de SAINT VOIR	KHRISMA	Prix Yves d'Armaillé (AQPS) Prix du Tremblay (AQPS)	3 3	FR FR
Isabelle CORBANI	IMMENSITUDE	Prix Bertrand de Tarragon	3	FR
Haras d'ETREHAM	GALLERIST	Prix Gérald de Geoffre (Prix de Lutèce)	3	FR
Haras d'ETREHAM	SHIFFRIN	Prix de Conde	3	FR
Haras de GRANDCAMP	CŒUR DE PIERRE	Qatar Prix du Petit Couvent	3	FR
Ecurie des MONCEAUX	BEAUVATIER	Prix La Rochette	3	FR
Ecurie Haras de SAINT VINCENT	FANG	Qatar Prix du Pin	3	FR
Ecurie SKYMARC Farm	GREY MAN	Prx François Boutin	3	FR
Ecurie SKYMARC Farm	ELOUNDA QUEEN	Prix de Lieurey- Fonds Européen de l'Élevage	3	FR
Valérie VATEL	KATCHINA	Prix Antoine de Vazelhes (AQPS)	3	FR
WERTHEIMER & Frère	JUNKO	Prix de Reux	3	FR

## RATTRAPAGE DU COURRIER DES ÉLEVEURS DE JUILLET 2023

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
SCEA Raymond Jean-Christian	JUNTA MARVEL	Weatherbys General Stud Book Irish EBF Mares Flat Race	3	IRE

## ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 18/07/2023 AU 09/10/2023

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Ecurie PATRICK KLEIN	FLYING CHASER	Gran Criterium d'Autunno	1	IT
Ecurie SAGARA	MAURICIUS	Gran Corsa Siepi di Merano	1	IT
Succ. Magalen BRYANT	ZARAK THE BRAVE	Guinness Galway Hurdle (Hcp)	3	IRE
Haras des COUDRAIES	OKKIDO	Prix The Fellow - Marquise de Moratalla	3	FR
Philippe DECOUZ	VAUBAN	Ballyroan Stakes	3	IRE
Comte Michel de GIGOU	FILS D'OUDAIRIES	Horse & Jockey Hotel Hurdle	3	IRE
MERRY FOX Stud	YLANG YLANG	Silver Flash Stakes	3	IRE
GAEC La SEGUEGNE & Jean-Michel CAMPOS	MASTER D'OC	Prix Robert Lejeune	3	FR





## PALMARÈS

PLAT

### Palmarès des Etalons Pères de vainqueurs faisant ou ayant fait la monte en France - 01/01/2023 au 02/10/2023

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PROD
1	WOOTTON BASSETT	102	49	72	184	2 087 145	20 462
2	SIYOUNI	121	53	72	216	1 964 605	16 236
3	ANODIN	99	52	76	283	1 841 645	18 602
4	ZARAK	68	33	53	142	1 492 740	21 952
5	DABIRSIM	128	35	48	342	1 483 860	11 592
6	LE HAVRE	101	43	62	198	1 415 410	14 013
7	GALIWAY	72	32	47	147	1 272 455	17 672
8	TORONADO	73	35	61	194	1 210 482	16 581
9	KENDARGENT	90	29	41	183	1 041 715	11 574
10	AL WUKAIR	81	27	38	217	1 022 160	12 619
11	PEDRO THE GREAT	76	34	42	169	983 495	12 940
12	OLYMPIC GLORY	88	30	41	190	919 225	10 445
13	INTELLO	50	22	34	109	913 430	18 268
14	GOKEN	64	19	30	145	905 990	14 156
15	SHALAA	110	29	37	170	892 630	8 114
16	MUHAARAR	20	6	8	61	881 045	44 052
17	ZELZAL	66	27	38	133	855 990	12 969
18	ALMANZOR	71	30	36	141	818 870	11 533
19	MYBOYCHARLIE	61	25	39	154	792 610	12 993
20	CHARM SPIRIT	70	32	36	165	694 800	9 925
21	MANDURO	34	11	15	66	683 900	20 114
22	ELUSIVE CITY	51	25	37	133	668 475	13 107
23	HUNTER'S LIGHT	58	23	35	143	644 965	11 120
24	RELIABLE MAN	58	23	31	122	598 135	10 312
25	RAJSAMAN	61	24	34	153	586 055	9 607

PLAT

### Palmarès étalons pères de 2 ans faisant ou ayant fait la monte en France - 01/01/2023 au 02/10/2023

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PROD
1	WOOTTON BASSETT	26	8	12	33	719 635	27 678
2	GOKEN	23	5	9	53	367 425	15 975
3	CITY LIGHT	25	11	13	43	289 150	11 566
4	GALIWAY	8	4	5	5	264 550	33 068
5	SHALAA	18	6	7	31	231 400	12 855
6	ALMANZOR	13	5	5	10	194 850	14 988
7	OLYMPIC GLORY	8	4	7	20	192 600	24 075
8	BORN TO SEA	13	4	5	25	174 250	13 403
9	SIYOUNI	18	4	4	24	170 550	9 475
10	CLOTH OF STARS	19	2	2	32	159 850	8 413
11	ZELZAL	15	4	4	28	156 800	10 453
12	SEAHENGE	12	4	8	18	144 950	12 079
13	ZARAK	9	4	5	11	140 000	15 555
14	LE HAVRE	11	4	5	11	126 200	11 472
15	SOMMERABEND	10	3	4	27	117 025	11 702
16	SEABHAC	12	2	3	26	108 970	9 080
17	KENDARGENT	12	3	5	16	101 000	8 416
18	DABIRSIM	15	3	4	14	96 625	6 441
19	DREAM AHEAD	15	3	3	14	94 500	6 300
20	AL WUKAIR	10	3	4	12	86 850	8 685
21	ATTENDU	7	2	2	16	79 175	11 310
22	PENNY'S PICNIC	7	3	3	14	72 375	10 339
23	RECOLETOS	9	2	3	9	70 700	7 855
24	RECORDER	11	2	2	16	70 275	6 388
25	BIRCHWOOD	10	3	4	23	67 715	6 771

**PLAT**

**Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2023 au 02/10/2023**

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PROD
1	<b>CRACKSMAN</b>	25	14	25	44	4 384 650	175 386
2	FRANKEL	56	27	36	92	4 115 035	73 482
3	WOOTTON BASSETT	102	49	72	184	2 087 145	20 462
4	KINGMAN	56	21	31	102	2 023 995	36 142
5	SIYOUNI	121	53	72	216	1 964 605	16 236
6	ANODIN	99	52	76	283	1 841 645	18 602
7	CHURCHILL	28	8	15	51	1 573 160	56 184
8	LOPE DE VEGA	77	36	54	133	1 511 880	19 634
9	ZARAK	68	33	53	142	1 492 740	21 952
10	DABIRSIM	128	35	48	342	1 483 860	11 592
11	LE HAVRE	101	43	62	198	1 415 410	14 013
12	GALIWAY	72	32	47	147	1 272 455	17 672
13	TORONADO	73	35	61	194	1 210 482	16 581
14	DUBAWI	43	17	23	89	1 086 000	25 255
15	ROCK OF GIBRALTAR	16	9	16	43	1 067 035	66 689
16	KENDARGENT	90	29	41	183	1 041 715	11 574
17	AL WUKAIR	81	27	38	217	1 022 160	12 619
18	PEDRO THE GREAT	76	34	42	169	983 495	12 940
19	AL MOURTAJEZ	26	5	8	31	980 350	37 705
20	CAMELOT	45	17	27	109	958 845	21 307
21	OLYMPIC GLORY	88	30	41	190	919 225	10 445
22	INTELLO	50	22	34	109	913 430	18 268
23	GOKEN	64	19	30	145	905 990	14 156
24	SHALAA	110	29	37	170	892 630	8 114
25	MUHAARAR	20	6	8	61	881 045	44 052

**PLAT**

**Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2023 au 02/10/2023**

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	<b>WERTHEIMER &amp; FRERE</b>	98	449	73	220	343 323
2	MME WALTRAUT SPANNER	4	20	10	5	278 353
3	S.A. AGA KHAN	112	438	83	218	249 248
4	GUY PARIENTE HOLDING	72	364	34	155	187 383
5	AL SHAQAB RACING	89	388	36	173	185 610
6	JEAN-CLAUDE SEROUL	68	425	66	174	172 247
7	JEAN-PIERRE-JOSEPH DUBOIS	40	258	27	118	166 694
8	HARAS DE LA PERELLE	46	208	28	87	136 429
9	ALAIN CHOPARD	80	577	41	225	129 536
10	YEGUADA CENTURION SLU	22	69	19	27	125 047
11	FRANKLIN FINANCE S.A.	59	315	30	128	119 800
12	ECURIE DES MONCEAUX	56	221	37	100	98 039
13	SARL JEDBURGH STUD	56	373	45	156	92 710
14	ECURIE SKYMARC FARM	46	214	29	105	91 515
15	AL SHAHANIA STUD	48	145	20	63	86 308
16	RASHIT SHAYKHUTDINOV	36	191	16	81	85 990
17	HARAS DE SAINT JULIEN	25	162	21	81	85 840
18	GESTUT ZUR KUSTE AG	37	220	23	96	81 471
19	HARAS D'ETREHAM	53	236	31	104	80 184
20	MME ISABELLE CORBANI	35	223	28	101	75 450
21	SC ECURIE DE MEAUTRY	24	136	19	59	74 268
22	HARAS D'HASPEL	40	203	20	85	73 951
23	AVATARA S.A.	28	126	20	56	72 640
24	SUC LARISSA KNEIP	45	260	24	91	72 272
25	M.BOUTIN (S)	27	246	15	107	72 075

## Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2023 au 02/10/2023

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	<b>HARAS DE SAINT-VOIR</b>	<b>68</b>	<b>264</b>	<b>35</b>	<b>147</b>	<b>184 555</b>
2	MME HENRI DEVIN	53	137	23	77	156 655
3	ECURIE MADAME PATRICK PAPOT	26	84	14	52	112 399
4	THIERRY CYPRES	44	122	19	75	111 769
5	SUC MAGALEN BRYANT	15	42	8	25	81 693
6	JEAN-YVES BARON	1	5	4	1	78 786
7	HARAS DU BERLAIS	20	58	12	36	76 620
8	JACQUES CYPRES	35	108	11	70	74 697
9	HARAS DE MIRANDE	17	55	6	36	56 778
10	JEAN-PIERRE-JOSEPH DUBOIS	27	82	15	46	51 453
11	SUC CLAUDE DUVAL	6	20	3	13	49 995
12	PASCAL NOUE	28	108	14	77	49 881
13	FRANCK VAN HAAREN	4	25	7	13	49 708
14	HUGUES ROUSSEAU	15	48	7	29	46 813
15	SARL CARION E.M.M.	11	27	6	14	46 667
16	SCEA HAMEL STUD	23	70	3	43	43 905
17	GUY CHEREL	10	27	6	15	42 117
18	EARL PATRICK JOUBERT	28	86	16	47	40 381
19	SCEA BISSONS	2	4	2	2	40 161
20	PATRICK JOUBERT	17	58	16	33	39 747
21	ANDRE-JEAN BELLOIR	12	54	7	33	38 219
22	SC ECURIE COUDERC	20	78	14	46	37 654
23	E.A.R.L. ELEVAGE DES LOGES	7	21	4	7	36 543
24	EARL ECURIE DES MOTTES	13	64	6	39	34 264
25	MME MARC BOUDOT	15	59	5	38	33 314

## Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2023 au 02/10/2023

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PROD
1	<b>DOCTOR DINO</b>	<b>99</b>	<b>44</b>	<b>52</b>	<b>160</b>	<b>1 851 840</b>	<b>18 705</b>
2	COKORIKO	96	36	45	183	1 760 975	18 343
3	MARTALINE	62	20	30	141	1 729 150	27 889
4	KAPGARDE	91	37	47	166	1 506 010	16 549
5	NO RISK AT ALL	65	18	22	119	1 283 300	19 743
6	BALKO	59	24	32	130	1 105 765	18 741
7	BATHYRHON	55	28	40	119	1 003 135	18 238
8	GREAT PRETENDER	68	20	27	143	917 395	13 491
9	SAINT DES SAINTS	66	16	26	101	889 185	13 472
10	AUTHORIZED	41	15	16	97	878 095	21 416
11	CHOEUR DU NORD	52	17	23	95	810 385	15 584
12	JOSHUA TREE	45	12	15	119	784 730	17 438
13	KARAKTAR	42	19	23	73	782 375	18 627
14	MONTMARTRE	41	12	18	78	779 475	19 011
15	ZAMBEZI SUN	4	2	8	5	688 075	172 018
16	JEU ST ELOI	49	17	21	73	665 380	13 579
17	NETWORK	31	13	20	54	655 350	21 140
18	CASTLE DU BERLAIS	42	13	14	67	625 980	14 904
19	MASKED MARVEL	51	13	18	73	572 465	11 224
20	PASTORIUS	31	15	19	55	547 825	17 671
21	GEMIX	36	12	17	91	530 475	14 735
22	CRILLON	19	7	8	62	501 430	26 391
23	COASTAL PATH	39	11	12	56	471 975	12 101
24	MUHTATHIR	34	11	14	74	460 480	13 543
25	MARESCA SORRENTO	26	8	13	49	425 900	16 380





[WWW.ETALONS-GALOP.COM](http://WWW.ETALONS-GALOP.COM)

Vous voulez **plus d'informations sur les étalons** présents dans le Répertoire ?

Vous souhaitez des **données régulièrement actualisées\*** ?

Des **statistiques**, les **performances** et aptitudes de leurs produits, leurs **résultats aux ventes** aux enchères ?

Vous cherchez un outil Répertoire des Étalons **intuitif et complet** ?

\* les informations chiffrées (production...) indiquées sur les fiches des étalons sont issues d'une base de données regroupant les courses de 15 pays différents et sont fournies par Weatherbys.

*Rendez-vous sur*

[WWW.ETALONS-GALOP.COM](http://WWW.ETALONS-GALOP.COM)

**Le site dédié  
aux étalons présentés  
dans le Répertoire.**

*Optimisé pour tablettes  
et smartphones.  
Utilisation gratuite.*



#vivelevagefrançais #breedinfrance #raceandcare

[www.federationdeseleveursdugalop.fr](http://www.federationdeseleveursdugalop.fr)

